



**HAL**  
open science

## LPL - Laboratoire parole et langage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. LPL - Laboratoire parole et langage. 2017, Aix-Marseille université - AMU, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02030495

**HAL Id: hceres-02030495**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030495v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Laboratoire Parole et Langage

LPL

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Aix-Marseille Université

Centre National de la recherche Scientifique - CNRS

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Bernard Laks, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014.

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.  
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Laboratoire Parole et Langage

Acronyme de l'unité : LPL

Label demandé : UMR

N° actuel : 7309

Nom du directeur  
(2016-2017) : M. Noël NGUYEN

Nom du porteur de projet  
(2018-2022) : M. Laurent PRÉVOT

## Membres du comité d'experts

Président : M. Bernard LAKS, Université Paris Nanterre

Experts : M<sup>me</sup> Evangelia ADAMOU, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3  
(représentante du CoNRS)

M. Olivier BONAMI, Université Paris Diderot

M. Jean-François BONNEFON, Université Toulouse 1 Capitole  
(représentant du CoNRS)

M. Didier DEMOLIN, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

M<sup>me</sup> Sonia KANDEL, Université Grenoble Alpes

M<sup>me</sup> Anne LACHERET, Université Paris Nanterre  
(représentante du CNU)

M. Giancarlo LUXARDO, Université Paul-Valéry Montpellier 3  
(Représentant ITA)

M<sup>me</sup> Véronique TRAVERSO, Université Lumière Lyon 2

Déléguée scientifique représentante du HCERES :

M<sup>me</sup> Martine SCHUWER

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M<sup>me</sup> Hamida DEMIRDACHE, CNRS

M. Marc SENTIS, Aix-Marseille Université

Directeur ou représentant de l'École Doctorale :

M. Patrick LEMAIRE, ED n° 356, « Cognition, Langage, Éducation »

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Le Laboratoire Parole et Langage (LPL) est une Unité Mixte de Recherche (UMR 7309) placée sous la double tutelle du CNRS (sections principale 34 de l'INSHS, secondaires 26 de l'INSB et 07 de l'INS2I) et de l'Université Aix-Marseille (École Doctorale n°356 « Cognition Langage Éducation »). Créé en 1972, le LPL est l'un des principaux centres européens de recherche sur la parole et le langage. D'abord centré sur la phonétique et la prosodie, il a progressivement élargi son activité aux pathologies du langage, au langage écrit et au traitement automatique des langues ainsi qu'à la linguistique de corpus, à la collecte, au maintien et à l'outillage de grands corpus. Dans une dernière période, il a élargi son activité dans le domaine des neurosciences, analysant le langage normal ou pathologique sous toutes ses formes du point de vue des différents niveaux linguistiques impliqués en intégrant dans son effectif tant des psycholinguistes que des praticiens hospitaliers. Enfin la dimension sociologique et plus généralement l'étude du langage dans un contexte interactionnel et écologique naturels constituent également un des axes revendiqués de l'activité scientifique du laboratoire.

Initialement implanté sur le campus Schuman d'Aix, le LPL a, depuis 2009, déménagé sur le site Pasteur, distant du campus, site qu'il occupe en totalité et où il dispose d'environ 1600 m<sup>2</sup>. Ceci lui a permis de construire une plateforme expérimentale mutualisée, le Centre d'Expérimentation de la Parole (CEP), disposant d'un outillage et d'une assistance technique de tout premier ordre en Europe, ainsi qu'un centre de documentation consacré aux thématiques dans lesquelles l'unité inscrit ses recherches. Le LPL, son CEP et son centre de documentation, comme l'ensemble du site Pasteur où ils sont implantés, sont désormais intégrés à Aix-Marseille Université (AMU), nouvelle entité universitaire née de la fusion des anciennes structures universitaires aixoises et marseillaises.

### Équipe de direction

Depuis 2010, l'équipe de direction est constituée par M. Noël NGUYEN (directeur) et M<sup>me</sup> Christine MEUNIER (directrice adjointe). Elle sera remplacée en 2018 par une équipe dirigée par M. Laurent PRÉVOT.

Les directeurs et directeurs adjoints sont assistés par un conseil restreint de 14 membres comprenant, outre les deux directeurs, la secrétaire générale et la secrétaire gestionnaire, deux responsables pour chacune des trois équipes du LPL, le responsable du CEP et celui du centre de documentation ainsi qu'un représentant des personnels ITA/BIATSS (Ingénieurs, Techniciens et personnels Administratifs / Bibliothécaires, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, personnels Sociaux et de Santé) et un représentant des doctorants.

### Nomenclature HCERES

Principal : SHS4\_1 Linguistique

Secondaires : SVE6 Santé Publique, Épidémiologie, Recherche Clinique

SHS4\_2 Psychologie

ST6 Sciences et technologies de l'information et de la communication

### Domaine d'activité

Domaine scientifique principal : 6 - Sciences de l'homme et humanités

Domaines scientifiques secondaires : 5 - Biologie, médecine et santé

9 - Sciences et technologies de l'information et de la communication

## Effectifs de l'unité

<b>Composition de l'unité</b>	<b>Nombre au 30/06/2016</b>	<b>Nombre au 01/01/2018</b>
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	36	37
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	19	19
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	14 (13,4)	14 (13,4)
<b>N4</b> : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)	7	
<b>N5</b> : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	10	
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	13	
<b>N7</b> : Doctorants	46	
<b>TOTAL N1 à N7</b>	<b>145</b>	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	25	

<b>Bilan de l'unité</b>	<b>Période du 01/01/2011 au 30/06/2016</b>
Thèses soutenues	57
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	7
Nombre d'HDR soutenues	10

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

Le LPL est l'un des centres européens les plus importants pour ce qui concerne l'étude de la phonétique, de la prosodie et plus généralement de la linguistique sous ses différents aspects.

Au cours du présent contrat, l'excellence des recherches qui y ont été conduites et la qualité internationale des productions scientifiques qui en sont issues ne se sont pas démenties. Fondé comme laboratoire de phonétique expérimentale, le LPL a su progressivement étendre ses thématiques de recherche et élever sa production au meilleur niveau d'excellence. Élargissant tout d'abord son objet aux différents niveaux linguistiques et aux différentes modalités linguistiques ainsi qu'à différentes langues (oral, écrit, dialectes, créoles), il a joué un rôle majeur en linguistique de corpus, en traitement automatique, en maintien et en outillage des grandes bases de données langagières.

Sa participation à l'Équipex ORTOLANG en porte témoignage. Le LPL a également significativement développé ses recherches sur les troubles du langage et les pathologies impliquant le traitement du langage. Ceci l'a conduit à un investissement fort en psycholinguistique, neuropsychologie et neurosciences, dont son intégration dans le Labex « Brain and Language Research Institute » puis dans l'« Institute for Language Communication and the Brain » qui lui fait suite, sont les signes les plus visibles. La création de cet Institut dans le cadre des Instituts de Convergence du programme national des Investissements d'Avenir (CGI, ESR) ainsi que l'intégration du LPL dans la Fondation Cognition attestent de l'excellence de cette thématique de recherche au sein du laboratoire.

Enfin, le LPL met un accent fort sur l'étude des phénomènes linguistiques dans leur cadre interactionnel et leur contexte écologique naturels. Cette approche de l'étude du langage, et l'accent mis sur le cadre social, sont également de grande qualité.

En couvrant ainsi presque tout le spectre des études linguistiques au sens le plus large, des pathologies et des neurosciences à l'analyse des interactions et de l'oral en situation naturelle, en passant par les grands corpus, le LPL illustre donc parfaitement une interdisciplinarité du meilleur aloi. Si une telle interdisciplinarité constitue un point fort indéniable du LPL, elle peut aussi, par son ampleur même, induire une fragilité disciplinaire. La direction du laboratoire en a été parfaitement consciente et a su jusqu'alors très bien gérer cet aspect. La direction future devra maintenir cette vigilance dans son pilotage scientifique et poursuivre une politique d'excellence disciplinaire dans un cadre interdisciplinaire assumé.

Depuis 2009 et son implantation sur le site Pasteur, le LPL dispose de surfaces et de ressources de bonne qualité qui lui ont permis de construire une plateforme expérimentale, le CEP, et un centre de documentation. Le CEP, par la qualité et la variété de son instrumentation scientifique, par la maîtrise technologique des personnels de soutien constitue un instrument de recherche de très haute qualité qui connaît peu de concurrents en Europe. La direction du laboratoire a su en faire un instrument de recherche de premier ordre. Cet effort doit être maintenu et même développé, par exemple par une ouverture accrue en direction des composantes de l'AMU ou d'autres composantes régionales, voire européennes, dans un cadre partenarial bien maîtrisé. Une ouverture vers l'environnement socio-économique régional à l'occasion de partenariats public/privé, déjà effective (thèses CIFRE - Conventions Industrielles de Formation par la recherche) pourra également être élargie. L'attention des tutelles est appelée sur la qualité exceptionnelle de cette plateforme et la nécessité de maintenir l'effort financier de soutien.

Si la localisation du LPL et de sa plateforme sur un site distinct présente de nombreux avantages, l'attention de la direction du laboratoire est attirée sur la nécessité de maintenir la vigilance qui a été la sienne quant à la bonne intégration du LPL à la fois dans les structures d'enseignement et de recherche de l'AMU et dans son école doctorale de rattachement. Pour ce qui concerne la plateforme expérimentale elle-même, et les bases de données langagières dont dispose le LPL, la création d'un futur comité d'éthique est appréciée. Plus généralement, l'attention de la direction du laboratoire est attirée sur la nécessité de renforcer l'encadrement des protocoles expérimentaux comme la sécurisation informatique des données et des corpus par la désignation au sein de ce comité d'un référent responsable du suivi de ces questions et de leur sécurisation juridique. Ce référent, placé directement auprès de la direction du laboratoire, devra certifier les protocoles expérimentaux et certifier la sécurité informatique des données et des corpus.



La production scientifique du LPL dans la période sous analyse a été de très bonne qualité. La dimension fortement internationale et la qualité des supports de publication sont appréciés. Suite à la précédente évaluation et à ses recommandations, la direction du LPL a mené une politique de développement quantitatif et qualitatif des publications. Cette politique qui a conduit la production du LPL très légèrement au-delà de la moyenne nationale (113 publications par an pour 55 titulaires ; moyenne annuelle 2) doit être poursuivie afin d'exprimer pleinement le potentiel d'une unité d'excellence.

Le potentiel d'encadrement de thèses a été significativement développé conformément aux recommandations de la précédente évaluation, par la soutenance d'Habilitations à Diriger des Recherches (HDR) et l'intégration de Professeurs ou assimilés. En conséquence, le nombre de doctorants encadrés, encore légèrement inférieur à la moyenne nationale (1,5 doctorant par encadrant) doit continuer à augmenter. L'attention de la direction du laboratoire est attirée sur ce point. La durée moyenne des thèses a fait l'objet d'une attention particulière de la part de la direction et les progrès enregistrés (4 ans en tendance) sont appréciés. L'attention de la direction du laboratoire est attirée sur la nécessité de poursuivre cet effort notamment compte tenu de l'évolution récente du cadre réglementaire. L'intégration du LPL dans son école doctorale est de très bonne qualité et le suivi, tant individuel que collectif, des doctorants du laboratoire apparaît remarquable.

L'unité fonctionne par équipe sur le plan des projets, de leur gestion et de la politique doctorale, en revanche, sur le plan de la gouvernance et de la gestion de la dotation, il n'y a pas de fonctionnement autonome des équipes d'où l'absence de critère 5 dans l'analyse par équipe.

La réflexion du laboratoire et de sa direction sur son organisation interne, qui a vu le passage de 4 équipes à 3 pour le quinquennal qui s'achève, et la proposition d'une restructuration en 4 nouvelles équipes pour celui qui va commencer, attestent d'une réflexion collective bien menée. La nécessité de stabiliser et de pérenniser l'organisation interne est néanmoins soulignée par le comité. Si la recommandation de l'évaluation précédente concernant le développement du traitement automatique et celui des relations avec les entités de recherche d'informatique de l'environnement régional n'a pas vraiment été suivie, on peut y voir une évolution significative du champ scientifique dont la réorientation du LPL vers les neurosciences est un signe positif d'adaptabilité.

S'agissant du budget de l'unité, la politique de la direction du laboratoire a porté ses fruits en permettant une augmentation significative des ressources propres. Les nombreux succès du LPL dans les divers appels d'offres nationaux et internationaux constituent la reconnaissance de la qualité du laboratoire et ont permis que la part de ces ressources croisse significativement (75 % des ressources totales). Dans le contexte sans doute contraint du prochain quinquennal, cet effort devra être poursuivi. Compte tenu de la grande qualité du CEP, l'attention des tutelles est, par ailleurs, appelée sur la nécessaire pérennisation de son environnement, ce qui passe par la titularisation de personnels encore en position précaire.

Avec 145 membres dont 55 chercheurs ou enseignants-chercheurs et 46 doctorants, le LPL est l'un des laboratoires les plus importants dans les secteurs disciplinaires qu'il couvre. C'est aussi une unité d'excellence de niveau international par la qualité de sa production scientifique et l'importance des projets de recherche qui y sont conduits.